



Saint- Antonin

2025
2027

Politique de la famille





Saint-
Antonin

CONCEPTION VISUELLE DU DOCUMENT

étinçelle
Créativité

Table des matières

MOT DU MAIRE	4
MOT DU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES ET AÎNÉES	4
COMITÉ DE PILOTAGE ET COLLABORATEURS	5
PORTRAIT DE LA VILLE DE SAINT-ANTONIN	6
LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE	9
LES AXES D'INTERVENTION	12
PLAN D'ACTION 2024-2025	14
Habitat et milieu de vie	15
Espaces extérieurs et bâtiments	16
Sports, loisirs, culture, événements et vie communautaire	17
Transport et mobilité	18
Participation sociale	18
Respect et inclusion sociale	19
Information et communication	20
Santé et services sociaux	21
Sécurité	21
Persévérance scolaire	21
SUIVI DE LA DÉMARCHE ET REMERCIEMENTS	22
RÉFÉRENCES	23



Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Au nom du conseil de ville, j'ai l'immense plaisir de vous présenter notre nouvelle politique familiale. Cette initiative, fruit d'un travail collectif et d'une vision commune, vise à renforcer le bien-être de toutes les familles de notre communauté.

La politique familiale que nous mettons en place est conçue pour offrir un soutien accru aux parents, améliorer les services de garde, et favoriser des environnements propices à l'épanouissement des enfants. Nous croyons fermement que des familles épanouies sont le socle d'une communauté forte et solidaire.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à cette démarche. Merci aux citoyens pour leurs idées et leur engagement, au comité de pilotage pour sa direction éclairée, aux élus pour leur soutien indéfectible, aux employés de la Ville pour leur dévouement, ainsi qu'aux organismes locaux et régionaux pour leur collaboration précieuse. Un remerciement particulier au ministère de la Famille pour son appui indispensable.

Ensemble, nous avons posé les bases d'un avenir meilleur pour nos familles et, par conséquent, pour notre communauté tout entière. Continuons à travailler main dans la main pour faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre pour tous.

Avec mes salutations les plus chaleureuses,

MICHEL NADEAU, maire



Mot du responsable

DES QUESTIONS FAMILIALES ET AÎNÉES

Chers membres de la communauté,

Je souhaite exprimer ma sincère reconnaissance pour votre engagement et votre participation active aux consultations qui ont permis de développer notre nouvelle politique familiale. En tant que membre du comité de pilotage de ce projet, j'ai eu l'occasion de recueillir vos idées, préoccupations et aspirations, et je suis convaincu que cette politique et son plan d'action seront des instruments essentiels pour le progrès de notre communauté.

Les nombreuses réalisations que nous avons accomplies ensemble démontrent notre engagement collectif à améliorer la qualité de vie des familles. Votre participation a été déterminante, et je tiens à remercier chaleureusement chaque citoyen et citoyenne qui a contribué à ce processus.

Je tiens également à souligner l'importance de l'implication des organismes locaux et régionaux. Leur soutien et leur collaboration ont été indispensables pour mener à bien cette initiative. C'est avec fierté que nous pouvons envisager un avenir meilleur pour toutes les familles de notre communauté.

Merci encore pour votre engagement et votre soutien continu.

Avec toute ma gratitude,

FABRICE PICARD, responsable des questions familiales



Comité de pilotage et collaborateurs

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE



**Fabrice
Picard**

Citoyen depuis sa naissance, conseiller municipal de la Ville de Saint-Antonin, responsable des questions familiales et aînées.



Karel Côté

Citoyenne, maman de deux enfants d'âge primaire, femme impliquée dans sa communauté, psychoéducatrice de formation professionnelle et enseignante au collégial en éducation spécialisée.



**Karen
Poitras**

Citoyenne de Saint-Antonin depuis 2011, maman de deux enfants, conseillère pédagogique en français au primaire.



Maude Boucher

Native de Saint-Antonin et citoyenne depuis deux ans, coordonnatrice aux loisirs de Saint-Antonin, chargée du comité famille.

COLLABORATRICES



**Karine
Raymond-Marcotte**
Organisatrice communautaire
au sein du CISSS dans la MRC de
Rivière-du-Loup.



Karine Vincent
Agente de développement pour la
Ville de Saint-Antonin, mère d'un
enfant.



Valérie Bélanger
Agente de développement social
pour la MRC de Rivière-du-Loup.

Portrait de la ville de Saint-Antonin

POSITION GÉOGRAPHIQUE

Située dans la MRC de Rivière-du-Loup, la ville de Saint-Antonin est située dans la région du Bas-Saint-Laurent au Québec, Canada, à quelques kilomètres au sud de la ville de Rivière-du-Loup. Elle bénéficie d'une position stratégique, longeant l'axe de l'autoroute 85 qui mène au Nouveau-Brunswick.

DÉMOGRAPHIE En croissance

4 338 CITOYENS

Statistique Canada indiquait 4 338 citoyens en 2021 et selon le décret de population 2023 du MAMH, on en compte 4 339.

42 %

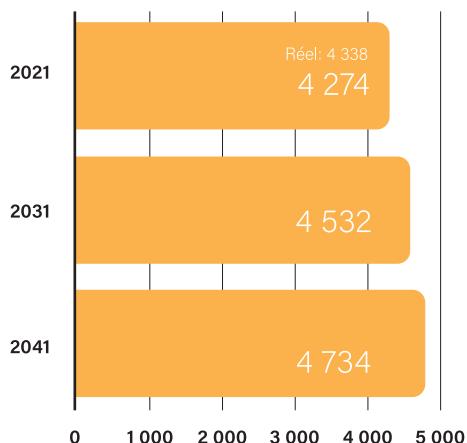
La proportion des personnes de 35 ans et moins est plus importante que les moyennes territoriale et provinciale (35,9 % et 39,3 %).

17,8 %

La proportion des 65 ans et plus est moins importante que les moyennes territoriale et provinciale (25,6 % et 20,6 %).

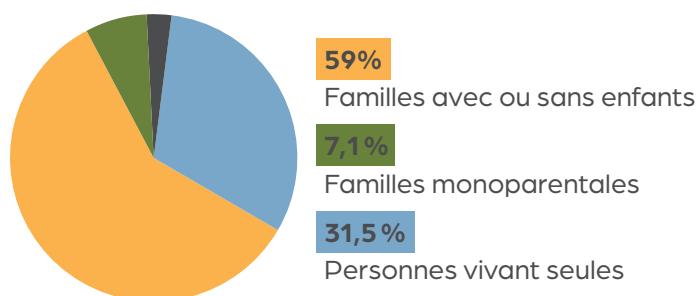
PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

Selon l'Institut de la statistique du Québec, la population de la ville de Saint-Antonin devrait s'accroître de 10,7 % entre 2021 et 2041, pour atteindre 4 734 en 2041. À remarquer que la donnée de population du Recensement 2021 affiche, avec 4 338, un résultat au-delà des prévisions du scénario présenté par l'Institut.



MÉNAGES ET FAMILLES EN HAUSSE

- Hausse de 16,7 % du nombre de ménages, il s'établit à 1 890.
- Hausse de 2 % du nombre de familles, il s'élève à 1 270.
- En hausse de près de 10 points en cinq ans, 31,5 % des ménages étaient composés, en 2021, d'une personne seule.
- Le nombre moyen de personnes par ménage diminue à 2,3; alors que celui des familles se stabilise à 2,9.
- En augmentation entre 2016–2021, 7,1 % des ménages sont des familles monoparentales.





ÉDUCATION

Instruire, socialiser, qualifier

396 ÉLÈVES

Pour l'année 2022–2023, l'école Lanouette accueilli 396 élèves. C'est une moyenne d'élèves de 396 au cours de la dernière quinquennale.

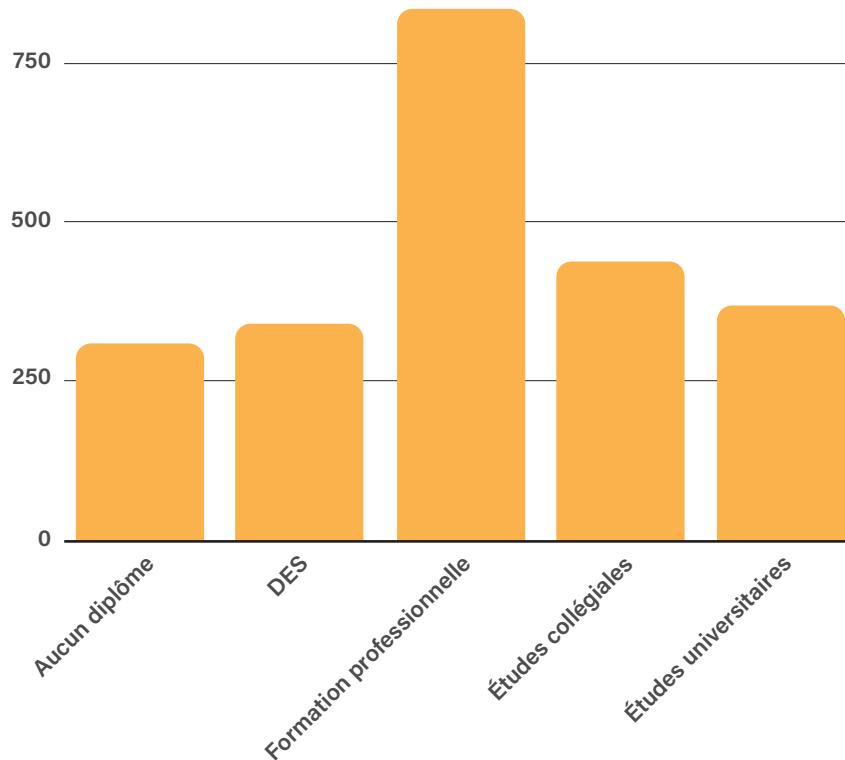
13,4 %

En 2021, il y avait 13,4 % de personnes de 25–64 ans «sans diplôme». Cela représente une légère baisse de 1,6 % en cinq ans.

16 %

En 2021, il y avait 16 % de la population âgée entre 25 et 64 ans qui possédait un certificat ou un diplôme universitaire ou plus. C'est une augmentation de 52 % en cinq ans.

La scolarisation augmente



D'un recensement à l'autre, le niveau de scolarité tend à augmenter. Toutefois, la proportion des «sans diplôme» (13,4 %) demeure plus élevée que les moyennes territoriale et provinciale (12,8 % et 11,8 %) et celle des «études supérieures» avec 16,0 % reste en deçà des moyennes de la MRC et du Québec (22,1 % et 33,4 %).

La proportion de gens de formation professionnelle est plus élevée que pour celles de la MRC et de l'ensemble du Québec.

HABITATION

Mode d'occupation et marché

TAUX DE PROPRIÉTÉ

En 2021, on dénombrait 1 890 ménages. 78,6 % étaient propriétaires de leur logement. Le taux de propriété a diminué de -6,5 points de pourcentage par rapport à 2016.

ÉVOLUTION DE LA VALEUR FONCIÈRE

Entre 2022 et 2023, la valeur foncière totale de Saint-Antonin a fait un bond de 100 M\$ pour atteindre 500 M\$ en raison du nouveau rôle d'évaluation entré en vigueur en 2023.

DÉVELOPPEMENT À VITESSE GRAND V

Projets de développement domiciliaire. Zones résidentielles créées : appartements neufs, accès à des terrains résidentiels.

ÉCONOMIE

Vitalité et développement

7

Il y a ±7 entreprises du secteur primaire.

42

Dans le secteur secondaire, on compte plus d'une quarantaine d'entreprises. Certaines ont leurs activités de production dans la zone industrielle.

90

Environ 90 entreprises occupent le secteur tertiaire.

CONDITIONS DE VIE

Hausse du revenu

65 500 \$

En 2020, le revenu médian après impôt des ménages à Saint-Antonin était de 65 500 \$, une variation* de 3,6 % par rapport à 2015.

85 000 \$

En 2020, le revenu médian après impôt des familles antoniennes s'établissait à 85 000 \$. Il était de 67 520 \$ en 2015.

38 800 \$

En 2020, le revenu médian après impôt des 15 ans et plus dans les ménages s'établissait à 38 800 \$.

*Cette variation a été ajustée et exprimée en dollars de 2020, par Statistique Canada, à l'aide de la moyenne annuelle de l'Indice des prix à la consommation (IPC).

À noter que ce revenu médian après impôt pour la MRC s'élève à 35 600 \$ en 2020.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, VIE COMMUNAUTAIRE

Présence de services et d'infrastructures

PRÉSENCE DE SERVICES DE SANTÉ

+ DE 135 PLACES EN SERVICES DE GARDE

IMMEUBLE DE 30 LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

Les fondements de la politique

Définition de la notion de famille

Sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, la famille est un milieu de vie à l'intérieur duquel des personnes sont unies par des liens de diverses natures: procréation, adoption, consentement ou placement. Le rôle parental y est primordial dans la mesure où il contribue à la fondation de l'identité des individus. Au modèle familial traditionnel parents-enfants s'ajoutent des structures variées, évolutives et représentatives des diverses réalités de nos communautés.

À travers des liens parentaux, intergénérationnels et autres, la famille est un lieu de transmission de valeurs personnelles et socioculturelles. Elle est aussi un lieu de solidarité et d'entraide, où ses membres contribuent mutuellement au bien-être les uns des autres de multiples façons.

Abritant les liens qui sont au cœur de nos vies, la famille doit être valorisée et mise au centre de nos priorités.

Vision

La présente politique vise à contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance de nos familles à leur municipalité et leur MRC. Nous souhaitons que les gens se sentent accueillis dans leur communauté et que leurs préoccupations soient entendues.

Nous voulons que nos familles habitent un milieu de vie de qualité, tant sur le plan social que sur le plan environnemental, qu'elles s'y sentent en sécurité et qu'elles aient une chance égale d'accès aux différents services. Par ailleurs, nous souhaitons que les familles participent activement à la vie communautaire et que l'engagement, le respect et la coopération soient des valeurs reconnues et encouragées.

Nous voulons aussi assurer aux familles une meilleure qualité de vie afin que tous puissent profiter de la richesse culturelle, environnementale, patrimoniale et socioéconomique de notre MRC et de la vitalité de nos municipalités.

Par la mise en place de cette politique, la MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités s'engagent à privilégier une démarche globale qui intègre le réflexe «penser et agir familles et aînés» au sein de leur planification, de leur administration et de leurs projets.



Valeurs

La démarche d'élaboration de la politique repose sur cinq valeurs jugées indispensables au plein épanouissement des familles.

Engagement

La mise en place d'actions tenant compte des préoccupations réelles des familles favorisant un milieu prospère qui s'appuie sur l'engagement des citoyens à s'informer, à communiquer leurs besoins, à proposer des projets et à s'investir dans leur réalisation.

Coopération intergénérationnelle

Les échanges et la coopération entre les générations, basés sur la compréhension, la tolérance et la protection du bien-être de tous, favorisent l'atteinte de buts communs.

Équité

La notion d'équité appelle celles d'impartialité et de justice, en référant à un juste partage des ressources, des services et des biens publics. Cette valeur fondamentale encourage une approche ouverte, inclusive et compréhensive des services municipaux en permettant une discrimination positive selon les circonstances.

Respect

Le respect induit un climat harmonieux au sein d'un groupe, d'une famille ou d'une communauté. Cette valeur aborde également le respect du bien commun, des lois et des règlements en vigueur et s'appuie sur l'acceptation de la différence.

Saines habitudes de vie

L'adoption de saines habitudes de vie, par un mode de vie physiquement actif et une bonne alimentation, est un facteur déterminant pour la santé. Notre Politique familles accorde une grande importance à la promotion des saines habitudes de vie, gage de bien-être individuel et collectif.



Objectifs généraux

Par l'application de cette politique, la MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités souhaitent:

- rallier la MRC, les municipalités et les intervenants du milieu autour d'actions concertées en faveur du mieux-être des familles;
- développer un sentiment d'appartenance des familles avec leur milieu de vie en favorisant la participation active de tous les citoyens à la vie municipale et au processus démocratique;
- améliorer la qualité de vie des familles, notamment par la création d'environnements favorables à l'acquisition de saines habitudes de vie et la promotion d'un mode de vie physiquement actif pour tous.



Principes directeurs

Découlant des objectifs, les principes directeurs ont été les piliers sur lesquels la démarche s'est fondée. Également associés aux valeurs, ils orienteront les décisions et les actions des acteurs municipaux à titre de références morales pour tout ce qui concerne les familles. Ils sont les fondements pour «penser et agir familles», et ils ont pour intention de renforcer la mobilisation en sa faveur au fil du temps.

La MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités reconnaissent l'importance de:

1. La mise en valeur des forces et des acquis du milieu.
2. La mobilisation et la collaboration entre tous les acteurs concernés par la réalisation de la PFM.
3. La cohérence entre les politiques locales et la politique territoriale de même qu'avec la planification stratégique de la MRC.
4. L'engagement des citoyens à contribuer au développement de leur communauté.

Mission

Par la PFM, la MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités s'engagent à privilégier une démarche globale qui intègre le réflexe «penser et agir familles» dans ses divers champs de compétences.

La politique territoriale, en plus de viser l'intégration de ce réflexe dans la communauté et dans les organisations municipales, aspire également à servir de guide dans la prise de décisions des administrations municipales et des organismes, pour assurer l'intérêt des familles.

Avec la mise en place de leurs politiques, la MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités désirent privilégier le développement d'un milieu de vie favorable au mieux-être des familles en les plaçant au cœur des préoccupations et décisions.

Les axes d'intervention



Habitat et milieu de vie

L'habitat et le milieu de vie reflètent une des conditions de base requises pour le bien-être des personnes. L'habitation ou le logement doit répondre aux besoins de ses habitant·e·s, par sa grandeur, son adaptation à leurs conditions spécifiques et son caractère sécuritaire. Le milieu de vie est plus large, il se rapporte au voisinage et au quartier, incluant les services et les commerces qui s'y trouvent.



Espaces extérieurs et bâtiments

Les espaces extérieurs et les bâtiments touchent à l'environnement bâti et aménagé, qui abrite, accueille ou égaye la population. S'il est inclusif, cet environnement est sécuritaire, accessible, adapté et il peut contribuer à la participation citoyenne. Un espace ou un bâtiment accessible est bien éclairé, les surfaces de marche sont plates et non glissantes, il est muni de rampes, d'ascenseurs, de portes automatiques et de toilettes adaptées. Un espace ou un bâtiment bien aménagé dispose de mobilier adéquat, de bancs, de vestiaires ou d'espaces de repos. De même, il est propre, confortable et beau.



Sports, loisirs, culture, événements et vie communautaire

Cette thématique regroupe à la fois les activités sociales et communautaires, sportives, culturelles et de loisirs. Ces activités contribuent à la santé physique et mentale des citoyennes et des citoyens, elles encouragent la socialisation et la création de liens communautaires. Au sortir d'une pandémie qui a isolé bon nombre de personnes – vulnérables ou non –, les loisirs deviennent une activité importante de retour à la vie normale.



Transport et mobilité

Le transport et la mobilité réfèrent à un autre besoin élémentaire qui concourt à l'autonomie, à la participation sociale et à la qualité de vie des familles, des personnes aînées ou en situation de handicap. Pour ces groupes, la mobilité est optimale lorsque des moyens de transports collectifs, adaptés ou actifs sont mis à leur disposition, sont sécuritaires et sont accessibles en temps opportun.



Participation sociale

La participation sociale fait référence au besoin de toute personne de participer à la vie familiale, communautaire, culturelle, économique et politique de son milieu. Sous forme de bénévolat, d'engagement citoyen, d'un emploi ou du mentorat, cette participation permet de maintenir des liens avec les autres et de donner un sens plus riche à sa vie.



Respect et inclusion sociale

Le respect et l'inclusion sociale soulignent l'importance de traiter l'ensemble des citoyennes et des citoyens avec la bienveillance qui leur est due (respect) et de faciliter leur pleine acceptation dans les cercles et les milieux de la vie sociale, économique, politique et culturelle (inclusion). Le respect et l'inclusion sont possibles lorsque toutes formes de discrimination et inégalités socioéconomiques sont écartées et que les relations sont encouragées entre les individus.



Informations et communication

La communication et le traitement de l'information réfèrent à une diversité de moyens qui rendent possibles toutes les autres stratégies d'inclusion aux services de la Ville. Être informé adéquatement, c'est avoir la capacité de savoir, de comprendre, de participer et d'agir sur les enjeux qui nous concernent. L'information adéquate pour tous et toutes requiert une diversité de moyens qui répondent à une diversité de situations propres aux individus.



Santé et services sociaux

La santé et les services sociaux touchent au besoin de toute citoyenne et de tout citoyen d'être en bonne santé, de ressentir un bien-être et de vivre une autonomie physique et mentale. Les services qui contribuent à répondre à ce besoin sont fournis par les institutions publiques de santé et de services sociaux, mais aussi des organismes communautaires et des individus proches aidants. Les saines habitudes de vie adoptées par chaque personne y contribuent également.



Sécurité

La sécurité fait référence à l'une des composantes essentielles de la qualité de vie de toute personne. La Ville contribue à la sécurité en assurant des fonctions de prévention, de surveillance et d'intervention, par ses services policiers, d'incendie et de sécurité civile. D'autres services décrits ci-dessus (habitation, aménagements extérieurs, transports, services sociaux...) contribuent aussi à la sécurité des citoyen·ne·s.



Persévérance scolaire

«Il faut tout un village pour élever un enfant.» En ce sens, voir à l'éducation, à l'épanouissement et à la réussite des enfants est une responsabilité collective. Au-delà de la salle de classe, cette responsabilité interpelle dans la collectivité une multitude d'acteurs, dont la Ville, qui font partie du quotidien des enfants et qui déplient pour eux autant d'occasions d'apprentissages, de découvertes et de rencontres.



Plan d'action

2025-2027



ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER
Objectif 1: Améliorer l'accessibilité à la propriété pour les jeunes familles et soutenir la construction d'unités de logement abordables destinées aux familles à faible revenu.		
1.1 Assurer le maintien de règles d'urbanisme permettant la construction de différents modèles d'habitation afin de mieux répondre aux besoins de la classe moyenne.	La Ville fait la promotion de ses règles d'urbanisme permettant la construction diversifiée de type d'habitation.	2025
1.2 Étudier les réalisations d'autres villes et s'en inspirer.	Inspirée par d'autres villes et leurs initiatives afin de répondre aux besoins en logement abordable, la Ville établit un registre des différents bâtiments qui pourraient être reconvertis pour la création de logements accessibles.	2027
Objectif 2: Connaître les réels besoins des personnes aînées afin de planifier des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques.		
2.1 Réaliser une démarche de consultations auprès des aînés et produire un plan d'action répondant à leurs besoins (démarche MADA).	La mise à jour de la politique des aînés est adoptée par les élus, rendue publique et prête à être mise en œuvre dans la collectivité.	2026
Objectif 3: Accroître le nombre d'hébergements touristiques disponibles.		
3.1 Collaborer avec des entrepreneurs de ce secteur afin de faciliter l'implantation d'hébergements touristiques.	La Ville dispose d'un plan d'endroits construisibles pouvant convenir à l'hébergement touristique, en concordance avec les règles gouvernementales de zonage, et en fait la promotion auprès d'entrepreneurs d'hébergements touristiques.	2025
Objectif 4: Développer des initiatives innovantes permettant la mise en marché de restaurants et de produits locaux ainsi que pour le déploiement de commerces et services variés, favorisant la rencontre des citoyens.		
4.1 Simplifier et promouvoir l'accès à la propriété à des promoteurs désirant ou pouvant potentiellement ouvrir des restaurants, bars, cafés, comptoirs glacés, camionnettes de produits locaux ou tout autre commerce non disponible dans la ville.	La Ville dispose d'un plan d'endroits construisibles pouvant convenir à l'émergence de nouveaux commerces, en concordance avec les règles gouvernementales de zonage. Elle en facilite l'accès aux services (aqueducs et égouts) et en fait la promotion auprès d'entrepreneurs du secteur de la restauration.	2025
Objectif 5: Entreprendre des démarches afin de combler le manque d'espace en garderie et afin d'encourager la construction d'une nouvelle école.		
5.1 Poursuivre les démarches pour l'obtention d'une garderie (CPE) et les demandes et pressions auprès des ministères concernés pour l'obtention d'une école supplémentaire.	La Ville obtient un engagement du ministère de l'Éducation afin de construire une école supplémentaire et soutien la construction d'un CPE dans ce même quartier.	2025
Objectif 6: Encourager les initiatives permettant la création de nouveaux attraits et événements, pouvant dynamiser le milieu. Est fortement suggéré un retour du Festival du canotage, plus sécuritaire.		
6.1 Évaluer les développements touristiques possibles.	La Ville adopte un plan de développement d'attrait visant à dynamiser le milieu.	2026



ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER
Objectif 1: Permettre l'accès à la nature environnante au plus grand nombre de citoyens.		
1.1 Offrir l'accès à un parc vert à proximité des habitations et infrastructures municipales et y aménager des sentiers.	La Ville obtient la permission d'aménager des sentiers dans un parc vert à proximité des habitations et entame l'aménagement.	2027
1.2 Doter la ville d'aires de repos avec des bancs et des abreuvoirs dans des espaces verts et au long des rues principales ou passantes, idéalement, à l'abri du soleil.	Des aires de repos à l'abri du soleil, des bancs ainsi que des points d'eau sont disponibles le long des rues principales ainsi que dans les espaces verts de la Ville.	2025
1.3 Évaluer et démythifier les règles entourant la mise à l'eau afin de sensibiliser les citoyens et étudier le potentiel des différents points d'eau sur le territoire.	Une signalétique est installée et un plan est réalisé afin d'orienter les citoyens sur les conditions, les mesures de sécurité ainsi que les lieux d'accès aux points d'eau de la Ville.	2026
1.4 Entretenir les parcs de jeux d'eau et d'activités jeunesse pour leur donner une plus longue espérance de vie, et évaluer la possibilité de les rendre plus universels et intergénérationnels.	Les parcs existants sont entretenus et la Ville demande des soutiens financiers afin d'obtenir du mobilier universel et intergénérationnel afin de les bonifier.	2025
1.5 Aménager des espaces d'ilots fruitiers dans les parcs et espaces publics (forêt nourricière).	Des îlots fruitiers sont ajoutés dans les parcs et espaces publics.	2026
Objectif 2 : Rehausser la beauté de la Ville.		
2.1 Identifier des endroits qui nécessitent un embellissement et prévoir des initiatives permettant de mettre davantage de couleurs et d'éléments décoratifs.	Des lieux sont identifiés dans la Ville et des démarches sont planifiées afin de solliciter la participation des citoyens et d'artistes pour les décorer. Un nouveau poste à la Ville est consacré à la vie culturelle et communautaire.	2027
Objectif 3 : Préserver les bâtiments municipaux en leur accordant plus de soins et proposer une exploitation diversifiée et optimisée de ces espaces.		
3.1 Élaborer un plan d'entretien, de rénovation et de mise en valeur des bâtiments municipaux, incluant les équipements techniques requis pour les exploitations envisagées.	La Ville présente un plan d'entretien, de rénovation et de mise en valeur des bâtiments municipaux.	2025
3.2 Redéfinir les diverses utilisations possibles des bâtiments municipaux et en faire la promotion.	La Ville présente la mise à jour des utilisations possibles des lieux existants, l'annonce sur le site Internet de la Ville et en facilite l'interaction avec les citoyens (locations, usages, etc.).	2026



ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER
Objectif 1: Reconnaître les manques à combler et planifier des activités pouvant répondre aux besoins des citoyens qui se sentent délaissés.		
1.1 Organiser des activités ciblant ces catégories de citoyens et en faire la promotion par l'utilisation d'outils qui pourront les rejoindre directement.	De nouvelles activités ont pris essor, répondant davantage aux citoyens adultes, aînés et très jeunes (0-5 ans) et les moyens pour les rejoindre sont diversifiés (médias sociaux, collaborations avec des organismes et avec les milieux de garde d'enfants)	2025
Objectif 2 : Faciliter les rassemblements de tous âges dans des lieux existants dans l'attente de combler le manque des nouvelles entreprises offrant ces services.		
2.1 Prévoir des installations éphémères ou dans des lieux existants permettant aux gens de tous âges de se rencontrer et planifier une programmation d'activités axée sur les désirs des citoyens.	Différents espaces (intérieurs et extérieurs) sont aménagés afin de permettre aux citoyens de se rencontrer. Une programmation d'activités répondant à leur désir est proposée selon les saisons.	2026
Objectif 3: Veiller à améliorer les infrastructures sportives en pensant y intégrer des éléments complémentaires à l'offre déjà existante dans les environs.		
3.1 Rénover le centre sportif et améliorer les patinoires.	La Ville présente son plan d'action en vue de l'amélioration et de l'entretien des infrastructures sportives, axés sur la complémentarité de l'offre.	2025
3.2 Rénover les infrastructures existantes en pensant y intégrer des éléments complémentaires à l'offre actuelle.	De nouvelles installations dans les infrastructures actuelles permettent la pratique de sports et d'autres usages (culturels et communautaires) Des plateaux sportifs sont tracés.	2026
Objectif 4 : Planifier de nouvelles initiatives d'événements récurrents permettant de créer de nouvelles habitudes de rassemblements sociaux.		
4.1 Dresser une programmation annuelle permettant la tenue d'événements culturels à chacune des saisons dans les différents lieux municipaux.	Une ressource à la Ville obtient le mandat de se consacrer à la vie culturelle, ce qui permet la création et la coordination d'une programmation culturelle annuelle.	2026
4.2 Soutenir les initiatives locales visant à mettre sur pied ou à organiser des événements.	La Ville présente sa politique de soutien à la vie culturelle et communautaire (protocole, incitatifs et soutiens financiers), notamment par le biais du Fonds d'aide aux organismes, géré par la Corporation de développement.	2026
4.3 Faciliter l'accès aux estrades Berger afin qu'il puisse y avoir plus de locations, donc plus d'événements d'envergure et faire la promotion des incitatifs.	Les estrades Berger connaissent une hausse d'utilisation par les citoyens et organismes permettant la création d'événements d'envergure. La Ville en fait la promotion via ses outils de communication.	2025

Transport et mobilité



ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER
Objectif 1: Revoir la liste des lacunes nommées par les citoyens lors des consultations afin d'évaluer le travail et la priorité à donner pour régler les problématiques soulevées.		
1.1 Définir les priorités et mettre en œuvre les réparations et améliorations nécessaires.	Les améliorations suggérées par les citoyens sont réalisées par le service des travaux publics et d'autres initiatives innovantes améliorant la sécurité des transports (lampadaires solaires, etc.) sont implantées.	2026
Objectif 2 : Assurer un suivi de ce plan et en faire la promotion auprès des citoyens.		
2.1 Développer un plan de mobilité à vélo permettant de relier différents secteurs de la ville ainsi qu'un développement touristique.	La Ville met en œuvre sa politique de mobilité durable.	2025
2.2 Assurer un suivi de ce plan et en faire la promotion auprès des citoyens.	La Ville présente un aménagement de circuits en transport actif. Ce circuit s'intègre à un réseau touristique.	2027
2.3 Évaluer la possibilité de rendre disponible un service de location de vélo (montagne, route, électrique).	La Ville a créé un partenariat permettant l'implantation d'un service de location de vélo.	2027
2.4 Promouvoir les initiatives de covoiturage au Bas-Saint-Laurent.	La Ville de Saint-Antonin intègre un onglet à son site Internet afin de promouvoir le covoiturage et autres formes de déplacements disponibles et en fait aussi la promotion via ses autres outils de communication.	2025
2.5 Planifier l'installation de bornes électriques dans les lieux les plus achalandés de la Ville.	Des bornes électriques à chargement rapide sont disponibles dans la Ville.	2026

Participation sociale



ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER
Objectif 1: Promouvoir activement les opportunités d'implication bénévole et sensibiliser la population aux avantages de l'engagement bénévole.		
1.1 Organiser des campagnes de promotion pour inciter davantage de personnes à s'engager dans le bénévolat ou à participer à la vie communautaire.	Une ou des campagnes de promotion sont mises en place afin de favoriser l'engagement bénévole et la participation citoyenne à la vie communautaire.	2026
1.2 Offrir des formations aux bénévoles ainsi que des occasions de rencontres.	Une programmation de formations et de rencontres pour les organismes est rendue disponible et est offerte à ceux-ci.	2026
Objectif 2 : Reconnaître le travail des bénévoles. Partager les bons coups des organismes et bénévoles pour renforcer le sentiment de fierté communautaire.		
2.1 Planifier une soirée de reconnaissance avec les organismes pour souligner leurs actions et leurs bénévoles	Une soirée de reconnaissance des organismes et des bénévoles est organisée annuellement, possiblement combinée à un autre événement afin d'encourager la participation citoyenne.	2025
Objectif 3: Améliorer les stratégies de communication auprès de la population pour les inciter à participer aux activités.		
3.1 Réaliser des sondages via les différents outils de la Ville pour mieux comprendre ce qui pourrait inciter les citoyens à participer aux événements et adapter les offres en conséquence.	Le plan d'action, inspiré des résultats aux sondages réalisés, est partagé aux organismes et aux employés de la Ville. Le plan d'action est mis en œuvre.	2025



ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER
Objectif 1: Envisager des moyens efficaces pour communiquer avec les nouveaux arrivants et les accueillir convenablement.		
1.1 Rendre accessible l'information aux nouveaux arrivants.	Le site Internet de la Ville permet aux nouveaux arrivants d'être mieux informés.	2025
1.2 Identifier la ou les personne(s) désignée(s) pour accueillir les nouveaux résidents.	Une ressource est dédiée à l'accueil des nouveaux arrivants et la Corporation de développement ainsi que cette ressource sont formées afin de pouvoir convenablement les accueillir, dans un esprit d'ouverture et d'inclusion.	2025
Objectif 2: Promouvoir la diversité afin de favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les préjugés.		
2.1 Organiser des activités de réseautage entre nouveaux arrivants et résidents.	En collaboration avec les nouveaux arrivants, des activités sont organisées et font partie de la programmation annuelle des activités de la Ville.	2025
Objectif 3: Renforcer le sentiment d'appartenance et favoriser l'inclusion sociale au sein de la communauté par des fêtes de quartier.		
3.1 Adhérer au mouvement des Voisins solidaires et mettre en place la Fête des Voisins pour favoriser les liens de solidarité et de soutien mutuel entre voisins.	La fête des Voisins voit le jour et reviendra chaque année par la suite.	2025
Objectif 4: Faciliter l'accès à des activités aux familles à faible revenu.		
4.1 Offrir des activités gratuites ou à faible coût pour les personnes à faible revenu.	Le service des loisirs, en collaboration avec des organismes visant à soutenir les personnes défavorisées, analyse les possibilités d'offrir des accès gratuits ou à moindre coût à des activités pour cette clientèle.	2025





ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER
Objectif 1: Envisager une transformation numérique permettant une mise à jour ainsi qu'une meilleure utilisation du site Internet.		
1.1 Faire une transformation numérique et mettre à jour le site Internet de la Ville de manière continue.	La Ville détient un nouveau site Internet repensé selon les besoins des employés, proposant un portail citoyen et une meilleure information à propos des entreprises et services du milieu. Ce site facilite la mise à jour continue de son contenu.	2025
1.2 Évaluer la possibilité de disposer d'une ressource humaine dédiée spécifiquement aux communications.	Un effort est consenti par la Ville afin de trouver des solutions aux problèmes de communication en considération avec la charge de travail à accomplir.	2025
Objectif 2: Assurer l'utilisation d'un niveau de langage approprié au public cible, en tenant compte des divers niveaux de littératie.		
2.1 Mettre en place des méthodes de communication diversifiées pour toucher un public plus large, en utilisant non seulement des supports écrits, mais aussi des formats visuels et audiovisuels.	La Ville inaugure différents outils de communication pour rejoindre le plus large éventail de citoyens possible.	2026
2.2 Utiliser les espaces publics pour promouvoir les activités et les avis importants.	Différents lieux municipaux (parcs et salles communautaires) disposent d'écrans intérieurs et extérieurs, permettant de faire circuler l'information auprès des citoyens (texte, vidéo, photo, etc.)	2026
Objectif 3: Être conséquent à la suite des consultations en fournissant des rétroactions auprès de la population.		
3.1 Diffuser la présente politique et son plan d'action, ainsi que toutes autres politiques issues de consultations publiques.	La Ville organise diverses présentations publiques afin de présenter les politiques et plans d'action qu'elle met en place et en fait aussi la promotion via ses outils de communication.	2025
Objectif 4: Proposer différentes manières de consulter les citoyens.		
4.1 Inclure des systèmes de vote, des consultations en personne et des options en ligne afin de consulter les citoyens.	Les citoyens sont consultés par divers moyens.	2025
4.2 Développer des initiatives permettant de renforcer les liens sociaux entre les citoyens et les élus du Conseil de Ville.	La Ville organise des rencontres entre les élus et les citoyens, afin de discuter sur différents sujets. Un modérateur-animateur prend en charge l'animation des rencontres.	2027
Objectif 5: Améliorer les communications concernant les organismes et comités de Saint-Antonin sur le site Internet et assurer de meilleurs suivis avec eux (prise de contact, messagerie et rencontres)		
5.1 Faire connaître davantage les collaborations entre organismes et favoriser la création de liens entre eux.	Un groupe de discussion entre organismes et bénévoles est créé. Le site Internet de la Ville facilite la mise en valeur des organismes et bénévoles et permet de promouvoir leurs activités et leurs actions.	2025

AXE D'INTERVENTION 8**Santé et services sociaux**

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER
Objectif 1: Améliorer l'accès à une gamme diversifiée de services de santé.		
1.1 Mettre de l'avant les bons coups en services offerts sur le territoire afin de renforcer la fierté locale et encourager les gens à s'installer ici. Leur implication dans le milieu doit être valorisée davantage.	La Ville fait connaître les entreprises et services en soins de santé auprès des citoyens par le biais de ses différents outils de communication.	2026
1.2 Encourager l'installation d'entrepreneurs ou d'organismes à vocation de santé et services sociaux à s'installer ici ou à desservir la Ville. Par exemple, un incitatif comme un espace multi-usages qui permet la venue de spécialistes.	La Ville étudie la possibilité d'offrir des espaces de consultation ou des transports adaptés pour faciliter les rencontres dans le domaine de la santé afin de répondre au manque dans la collectivité.	2027

AXE D'INTERVENTION 9**Sécurité**

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER
Objectif 1: Mettre en œuvre le plan de mobilité durable adopté par la Ville en 2023.		
1.1 Assurer un suivi de ce plan et en faire la promotion auprès des citoyens.	La Ville publie et poursuit la mise en œuvre sa politique de mobilité durable.	2025
Objectif 2 :Établir un système de communication efficace entre les citoyens et la Ville pour la signalisation de problèmes pouvant nuire à la sécurité.		
2.1 Mettre en place un nouveau système de communication entre les citoyens et la Ville, tel qu'un portail citoyen, pour faciliter la signalisation des requêtes et améliorer la réactivité de la Ville.	La Ville communique avec tous les citoyens afin de les inciter à s'abonner au système d'alertes de masse.	2025

AXE D'INTERVENTION 10**Persévérance scolaire**

ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER
Objectif 1: Valoriser la persévérance scolaire avec des incitatifs auprès des jeunes.		
1.1 Lors d'événements, offrir des bourses étudiantes et/ou soutenir les organismes tels que le local des jeunes dans leurs initiatives envers la persévérance scolaire. Faire rayonner les participants.	La Ville investit dans un Fonds dédié à la persévérance scolaire afin d'attribuer des bourses d'études aux élèves de sa localité.	2026
1.2 Souligner la semaine de la persévérance scolaire.	La Ville, par le moyen désiré, souligne publiquement la semaine de la persévérance scolaire.	2025
1.3 Soutenir la bibliothèque dans ses actions pour promouvoir la lecture et l'apprentissage continu au sein de la communauté.	La Ville poursuit son soutien auprès de la bibliothèque dans ses actions pour promouvoir la lecture et l'apprentissage continu au sein de la communauté et occasionnellement, libère un espace supplémentaire pour des événements nécessitant plus d'espace.	2025

Suivi de la démarche

L'élaboration de la mise à jour de la Politique familiale constitue la première étape d'un processus évolutif au fil des années à venir. Pour assurer le suivi et la mise en œuvre de son plan d'action, la Ville de Saint-Antonin mandate l'agent.e de développement de sa ville afin de coordonner les différentes étapes et actions à réaliser. Cette ressource, en collaboration étroite avec la direction générale de la Ville, voit à sa mise en œuvre ainsi qu'à accompagner les différents porteurs et partenaires des actions menées afin que les résultats attendus soient réalisés dans les échéanciers prescrits.

Les porteurs et les partenaires des différentes actions sont choisis et mandatés pour les différentes actions proposées selon leur implication dans ces secteurs. Les élus, les employés, ainsi que différents organismes locaux et régionaux seront ainsi mobilisés, dans un esprit de collaboration, afin de faire évoluer le plan d'action et la politique familiale en fonction des réalités de la population.

Cette politique familiale est un outil indispensable pour accompagner les élus et les employés-cadres dans leurs décisions en plus de pouvoir assurer aux citoyens que leurs préoccupations sont prises en considération dans les développements prioritaires de 2025 à 2027.

Remerciements

La Ville de Saint-Antonin remercie sincèrement:

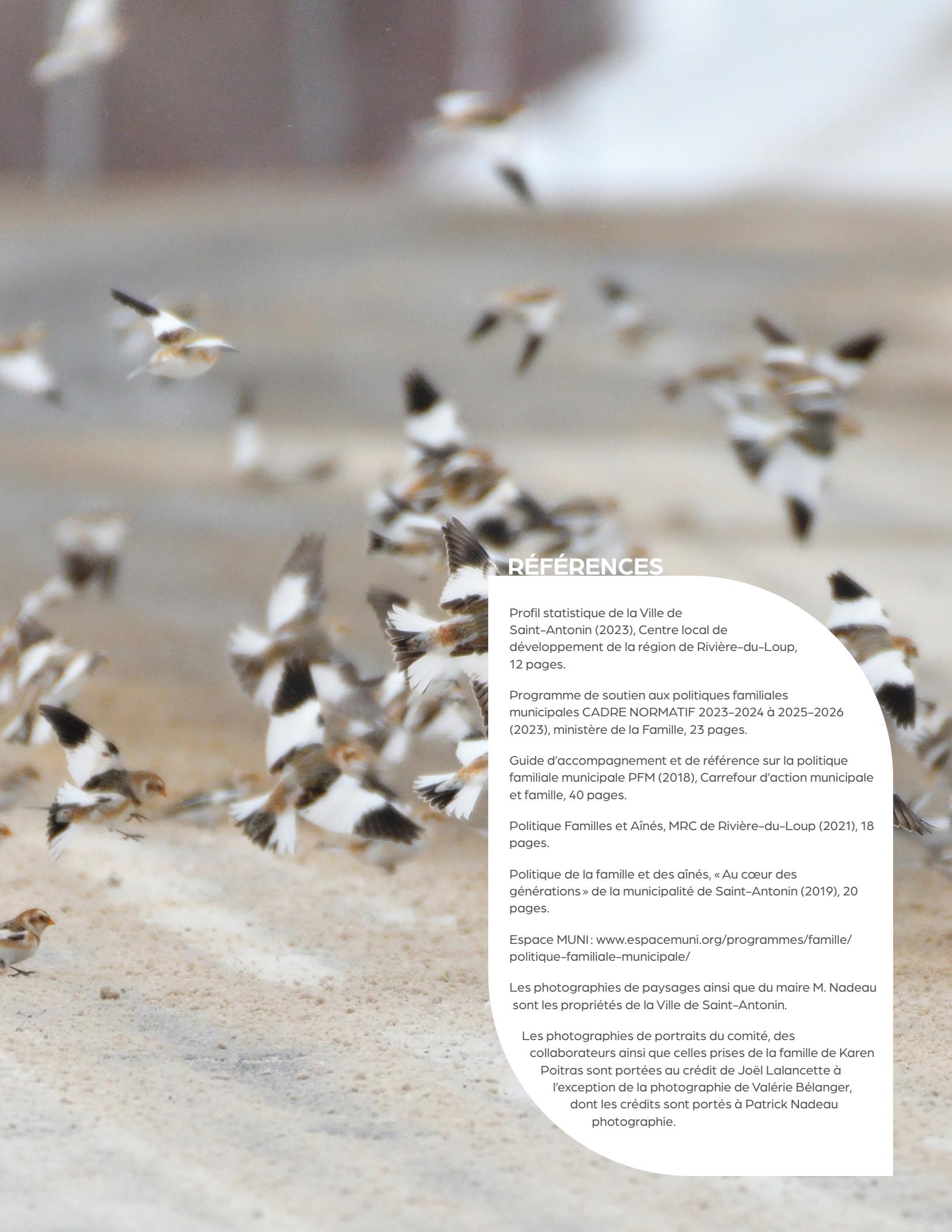
Le ministère de la Famille pour sa contribution financière permettant la réalisation de cette politique. Ce soutien a permis la création d'un comité, de consultations publiques ainsi que la publication ci-présente. De plus, les conseillers du ministère et d'Espace Muni nous ont été d'un accompagnement précieux, tout au long du processus, et nous tenons à saluer leur travail.

Les membres du comité de pilotage pour leur dévouement et leur engagement envers la politique familiale de notre ville. Leur travail acharné et leurs précieuses contributions ont été essentiels pour le succès de cette démarche. Ce comité, soutenu et accompagné avec agilité et bienveillance par Valérie Bélanger, agente de développement à la MRC de Rivière-du-Loup, a su, par ses réflexions menées, créer un environnement plus favorable et inclusif pour tous et qui bénéficiera à de nombreuses familles. Au comité et à Valérie Bélanger, nous vous remercions pour cette contribution importante pour le milieu, vous avez toute notre gratitude.

Les citoyens et citoyennes de Saint-Antonin, qui ont participé aux différentes consultations menées en cours de processus afin de partager leurs visions, leurs idées ainsi que leurs préoccupations quant aux enjeux soulevés et désirs de développement pour leur ville. Leurs réflexions ont été au cœur des prises de décisions permettant d'établir un plan d'action concret, répondant réellement aux besoins de nos familles. Encore une fois, merci pour votre engagement et votre précieuse collaboration.

L'agente de développement de la Ville, Karine Vincent, qui est arrivée en poste en cours de processus. Son engagement et sa collaboration ont permis d'assurer un suivi concret et important auprès des élus, des employés et des organismes afin de valider la faisabilité des actions proposées et d'en établir les résultats à atteindre. Elle poursuivra son engagement afin d'assurer le suivi et la mise en œuvre de cette politique et de son plan d'action.

Les élus, les employés de la Ville ainsi que les organismes locaux et régionaux, pour leur expertise et leur soutien indéfectible qui ont permis la concrétisation d'un plan d'action réaliste et ambitieux à la fois, et qui poursuivront leurs engagements envers celui-ci au cours des années à venir. Nous nous réjouissons de continuer à travailler avec vous pour atteindre nos objectifs communs et améliorer encore davantage la qualité de vie de nos concitoyens.



RÉFÉRENCES

Profil statistique de la Ville de Saint-Antonin (2023), Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup, 12 pages.

Programme de soutien aux politiques familiales municipales CADRE NORMATIF 2023-2024 à 2025-2026 (2023), ministère de la Famille, 23 pages.

Guide d'accompagnement et de référence sur la politique familiale municipale PFM (2018), Carrefour d'action municipale et famille, 40 pages.

Politique Familles et Aînés, MRC de Rivière-du-Loup (2021), 18 pages.

Politique de la famille et des aînés, « Au cœur des générations » de la municipalité de Saint-Antonin (2019), 20 pages.

Espace MUNI: www.espacemuni.org/programmes/famille/politique-familiale-municipale/

Les photographies de paysages ainsi que du maire M. Nadeau sont les propriétés de la Ville de Saint-Antonin.

Les photographies de portraits du comité, des collaborateurs ainsi que celles prises de la famille de Karen Poitras sont portées au crédit de Joël Lalancette à l'exception de la photographie de Valérie Bélanger, dont les crédits sont portés à Patrick Nadeau photographie.

Famille
Québec 

